

Objet : convocation Assemblée Générale Ordinaire, dimanche 07 avril 2019

Le 18 février 2019, à Arcueil

Cher(e) adhérent(e),

J'ai le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale annuelle de France Lyme aura lieu le

**Dimanche 7 avril 2019 à 9h30.
Salle des fêtes Charreaux,
18 rue Fourier
71100 Chalon-sur-Saône**

Vous trouverez ci-après la procuration à compléter et à nous retourner **par courrier postal avant le mardi 2 avril inclus, ou par courriel avant le vendredi 6 avril inclus.**

Elle sera suivie d'un déjeuner-pique-nique tiré du sac, sur place.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale annuelle sera le suivant :

- 1. Lecture du rapport d'activité avril 2018- mars 2019**
- 2. Bilan financier et approbation des comptes 2018**
- 3. Remplacement de quatre postes vacants au Conseil d'Administration dont un pour le bureau (cf appel à candidature ci-joint)**
- 4. Projets pour 2019**

Cf les statuts du 14 octobre 2018

« Article 9 : Les Assemblées Générales

Le bulletin de procuration est utilisé par les personnes souhaitant prendre part aux votes mais ne pouvant se joindre physiquement à l'Assemblée Générale. Cette procuration peut également être inscrite sur papier libre, si elle comporte la phrase « je soussigné Mr/Mme X ... donne procuration à Mr/ Mme Y, pour l'ensemble des votes soumis à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale qui se tiendra le à » ainsi que date et signature.

Toute procuration doit donner pouvoir à une personne nominativement désignée. Les procurations de vote incomplètes ne seront pas prises en compte. »

« Article 10 : Modalités de votes en Assemblée Générale

Seuls les membres actifs à jour de cotisation peuvent voter en Assemblée Générale.

Le nombre de procurations par personne votante est limité à 20.

Un membre peut être élu au Conseil d'Administration même s'il n'est pas présent à l'Assemblée Générale, à la condition qu'il soit à jour de cotisation et qu'il ait remis un acte de candidature signé ainsi qu'une procuration de vote à une personne physiquement présente et à jour de cotisation.

Les membres du Conseil d'Administration doivent jouir du plein exercice de leurs droits civiques et ne pas être sous curatelle ou tutelle. »

Au plaisir de vous retrouver à cette occasion,
Agnès Gaubert-Picca, Présidente



APPEL A CANDIDATURE

4 Postes au Conseil d'Administration :

Nous vous invitons à lire attentivement nos statuts et notre règlement intérieur qui précisent le fonctionnement de notre association.

Comme le précise le règlement intérieur (article 7), le bureau souhaiterait que les membres du CA apportent une compétence spécifique. Voici ci-dessous le type de compétences dont le CA a le plus besoin actuellement :

Coaching des sections locales pour l'organisation des événements associatifs (idéalement 2 personnes) :

- Événement de petite et grande ampleur
- Prise de contact téléphonique avec les personnes se proposant pour du bénévolat
- Explications du fonctionnement envers les nouveaux bénévoles qui prennent en charge une section locale pour l'organisation de rencontres, de stands, ...etc
- Suivi de la déclaration des événements
- Suivi de la gestion de l'argent récolté sur les stands

Logiciel et site internet : Word, Excel, forum phpBB, Doodle, Skype, Réseaux sociaux (Facebook)

Relations publiques envers les institutionnels, les entreprises, les donateurs, les soutiens :

Pour ce groupe de travail « Levée de fonds », nous avons besoin d'aide pour la constitution d'appels de fond auprès des structures publiques et privées, pour la constitution et la tenue de fichiers avec la création des documents (présentation de l'association, communiqué de presse, ...).

Poste de secrétaire principal au bureau :

L'état de santé de notre secrétaire principal nécessite son remplacement à l'occasion de cette assemblée générale. Si vous souhaitez vous porter candidat, voici les grandes lignes du rôle du secrétaire principal de l'association :

- consultation des boites courriels et dispatching des demandes suivant le destinataire
- réponse aux demandes d'information d'ordre général
- organiser les réunions téléphoniques (Doodle, rédactions des comptes-rendus, diffusion des CR)
- consultation du logiciel de gestion des membres, envoi de courriels collectifs
- rédaction et mise en page des articles d'actualités pour le site internet

Logiciel et site internet : Word, Excel, forum phpBB, Doodle, Skype, Réseaux sociaux (Facebook), WordPress

PROCURATION DE VOTE / CANDIDATURE *

Je, soussigné, donne pouvoir à
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 7 avril 2019.

Je souhaite me porter candidat pour un poste au Conseil d'Administration. Merci de préciser en commentaire quelles compétences vous souhaitez apporter. La transmission d'un CV sur bureau@francelyme.fr (ou par courrier) serait appréciée.

Commentaires

.....
.....

Date, signature

A renvoyer * par courrier avant le mardi 2 avril 2019 inclus à l'adresse :

Association FRANCE LYME, 5 rue Valentine 69400 GLEIZE

*** par courriel avant le vendredi 6 avril 2019 inclus à bureau@francelyme.fr** (la procuration doit être dûment remplie et signée manuellement, puis scannée ou photographiée de bonne qualité). Toute procuration illisible ou incomplète ne pourra être comptabilisée.